

Si donc le ministre a constaté ces faits, peut-il nous dire s'il a cherché à savoir pourquoi les taux d'intérêt privilégiés ne baissent pas à un rythme proche du taux d'escompte?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député semble avoir de la peine à accepter le fait que les taux d'intérêt baissent. On a pu observer au cours des dernières semaines une baisse des taux d'intérêt qu'on pourrait qualifier de phénoménale, qu'il s'agisse du taux d'escompte ou des différents taux d'intérêt bancaires. Je m'en réjouis énormément. Le député m'a demandé de lui expliquer le rapport qui existe entre le taux bancaire et le taux préférentiel. Il sait qu'il se produit parfois des décalages dans les ajustements.

● (1125)

M. Crosbie: Tout un décalage!

M. MacEachen: Mais la tendance est à la baisse. C'est le plus important. Les taux sont maintenant beaucoup plus bas que ceux dont j'ai hérité du dernier gouvernement.

M. Stevens: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse elle aussi au ministre des Finances. Il doit savoir que les seuls taux d'intérêt dont se préoccupent les consommateurs canadiens sont le taux préférentiel et celui qui frappe leurs hypothèques et leurs prêts personnels et non le taux bancaire dont le ministre vient de parler.

Le ministre a-t-il demandé aux banques à charte pourquoi leurs taux préférentiels n'ont pas baissé? Ils sont au point mort depuis deux mois. En dépit des baisses du taux bancaire au Canada et de la chute assez spectaculaire du taux préférentiel aux États-Unis, où il est maintenant plus bas qu'au Canada, le taux préférentiel des banques à charte est demeuré à 13.75 p. 100 alors que sous le gouvernement Clark, le taux préférentiel était plus élevé aux États-Unis qu'au Canada. Il le sait trop puisqu'il sourit.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Madame le Président, j'ai eu l'occasion hier soir de m'entretenir pendant plusieurs heures avec les représentants de l'Association des banquiers canadiens.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est là où vous vous renseignez.

M. Stevens: Nous savons vers qui vous penchez.

M. MacEachen: J'ai discuté de cette question et d'autres avec les membres de l'Association des banquiers. Toutefois, je peux assurer au député que le gouvernement fera preuve, à l'égard du taux de base pour les prêts, de la même vigilance qu'il a manifestée en établissant des politiques en vue de réduire le taux bancaire.

M. Andre: Vous devriez au moins rougir quand vous dites cela.

Questions orales

M. Stevens: Madame le Président, ma question supplémentaire au ministre des Finances: quand?

M. MacEachen: Madame le Président, la qualité se révèle à l'usage. Le député s'en rend compte chaque jour à la Chambre quand il est question de taux réduits.

Des voix: Bravo!

LA SURVEILLANCE DES TAUX D'INTÉRÊT DES BANQUES À CHARTE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre et ministre des Finances au sujet de ce dont il nous nourrit depuis deux mois. Elle fait suite à celles que mon ami socialiste et député de York-Peel nous a empruntées hier à propos des taux que les consommateurs sont obligés de payer.

Si le ministre était sérieux lorsqu'il a répondu au député de York-Peel qu'il ferait preuve de vigilance et surveillerait de près les taux préférentiels, ainsi que les taux imposés aux consommateurs et aux petits entrepreneurs, pourrait-il répondre à la question que je lui ai posée hier? Pourquoi le ministre des Finances et le ministre d'État (Finances) ont-ils tout particulièrement rejeté les propositions que notre parti lui a communiquées et dont il a sûrement dû prendre connaissance? Grâce à ces propositions, il aurait le pouvoir et le moyen, en vertu de la nouvelle loi sur les banques, de surveiller les taux d'intérêt que les banques à charte imposent aux consommateurs et aux petits entrepreneurs. En outre, le gouvernement pourrait déterminer si ces taux sont raisonnables et si, compte tenu de la conjoncture économique, les banques ne réalisent pas des profits indus?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, peut-être le député accepterait-il d'attendre pour soulever ces questions à la Chambre que le comité nous ait retourné le bill sur les banques.

M. Rae: Il les a rejetés au comité.

M. MacEachen: Si je tenais à invoquer le Règlement, je serais fondé de le faire, car le député soulève quelque chose dont le comité est présentement saisi.

M. Crosbie: Quelle plaisanterie!

M. MacEachen: Je tiens à dire au député que je continue d'étudier toutes les propositions d'amendement qu'il a présentées concernant la publication des états financiers—sauf erreur, elles figurent parmi la série globale de ses propositions d'amendement.

* * *

L'INDUSTRIE

LES REMISES SUR LES VOITURES FABRIQUÉES AU CANADA

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, la question supplémentaire que je pose au ministre n'a pas de quoi le surprendre.

Mlle MacDonald: Le pauvre consommateur!